



FINANCEMENTS

La BAD a besoin de plus de 400 milliards de dollars

Le président de la Banque africaine de développement (BAD), Sidi Ould Tah, a affirmé à Brazzaville que les besoins de financement de son institution étaient estimés à plus de 400 milliards de dollars chaque année.

S'exprimant peu avant l'ouverture officielle des 61es Assemblées annuelles de la BAD, il a cependant déploré que les ressources actuelles de l'institution financière continentale n'atteignent pas ce chiffre.

Pages 4-5 et 16

Tête-à-tête entre Denis Sassou N'Guesso et Sidi Ould Tah



CONGO

Accélérer la marche vers le développement avec qui ?

Il y eut les trois premières séquences de notre dossier les 11, 15 et 18 mai. Celle-ci est la dernière et nous revenons sur notre question fondamentale : avec qui le président de la République entend-il amorcer les premiers pas de la mise en œuvre de son projet de société « Accélération de la marche

vers le développement » ? Neuf nouvelles figures, neuf profils... Projection libre sur les missions des membres du gouvernement mis en place le 24 avril dernier.

Pages 8-9

COOPÉRATION JUDICIAIRE

Les deux Congo s'apprêtent à actualiser leur accord



Les deux ministres en charge de la Justice et leurs délégations lors de la séance de travail / Adiac

Le ministre chargé de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a évoqué dans la capitale congolaise avec son homologue de la République démocratique du Congo, Guillaume Ngefa, les questions concernant l'actualisation de l'accord de coopération judiciaire conclu entre les deux pays en 1978 qui présenterait certaines « faiblesses ».

Page 13

ECONOMIE

La Cémac se montre résiliente



Yvon Sana Bangui

Le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale, Yvon Sana Bangui, a affirmé au terme d'un entretien à Brazzaville avec le président en exercice de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Denis Sassou N'Guesso, que la sous-région faisait preuve de résilience malgré un environnement international difficile.

Page 11

Éditorial
Publicité à tout va

Page 2

ÉDITORIAL

Publicité à tout va

À Brazzaville, une race de nouveaux opérateurs est née et elle met le feu à tout pour se faire distinguer. Regardons ! Dans les marchés et aux coins des rues de la capitale congolaise sont installés des haut-parleurs rivalisant d'ardeur sur la promotion de divers produits proposés à la vente. Cible principale de la trouvaille, le client en quête d'une taie d'oreiller, d'un drap de lit bon prix, et surtout le patient cherchant sa guérison. On a affaire aux apôtres de la résurrection et aux charlatans de la guérison miracle.

Mais là où l'agressivité de la réclame franchit toutes les limites est ce message adressé crûment aux hommes « impotents » au sens viril du terme : « Messieurs, de quelque âge que vous soyez, venez à nous, n'hésitez pas, venez, nous avons des potions naturelles pour vous rendre « plus long », « plus gros », « plus fort » « imbattable » et « incroyable ». Le disque tourne à plein régime dans l'indifférence quasi générale. Est-ce à dire que le mode opératoire est pour autant approuvé ? On peut en douter.

Ces messages délivrés à voix haute en nos langues nationales (lingala et kituba) sur mégaphone et sur baffle sont d'une telle indécence que la question se pose de savoir si chez nous les mœurs valent encore quelque chose, si les pouvoirs publics décentralisés ont jeté l'éponge et cessé de commander, si une quelconque régulation de la publicité protégeant des abus et des arnaques est encore possible.

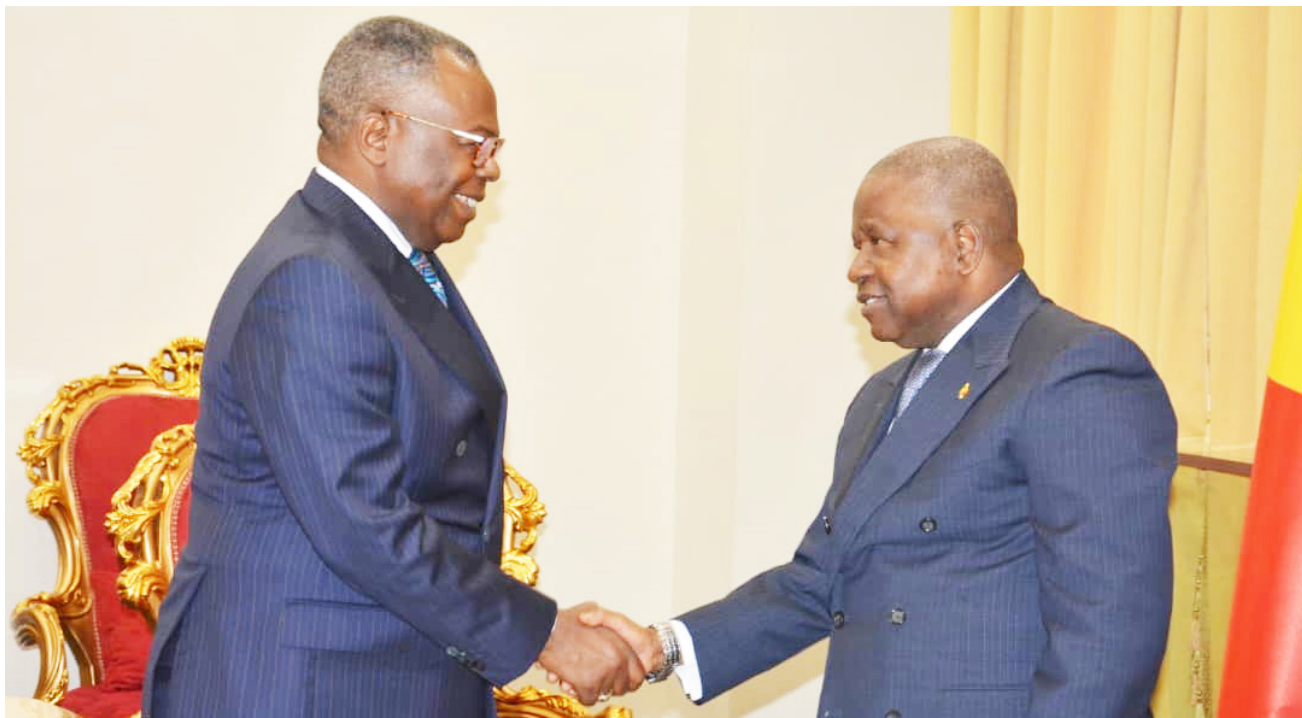
Vite, que l'on nous dise si un arrêté ministériel, une circulaire municipale ou quelque chose de ce genre règle cet excès de vulgarité sur la place publique, et si cette publicité est facturée pour abonder la caisse de l'État.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES INSTITUTIONS

Le chargé des Relations avec le Parlement reçu par le président du Sénat

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a reçu en audience le 19 mai à Brazzaville le ministre de la Réforme de l'Etat et des Relations avec le Parlement, Luc-Joseph Okio, nommé récemment par le président de la République.



Luc-Joseph Okio chez Pierre Ngolo DR

Au cours de la visite de courtoisie, les deux personnalités ont échangé sur la nature des relations devant exister entre l'exécutif et le législatif. « C'est une bonne rencontre, c'est une audience qui m'a permis aussi de savoir ce que le président du Sénat attend du gouvernement à travers ma modeste personne, dans la mesure où, ensemble, exécutif et législatif, nous allons pouvoir construire un chemin qui mène vers l'opérationnalisation du projet de société de son excellence M. Denis Sassou N'Gues-

so, président de la République, sur la base duquel il a été plébiscité », a expliqué Luc-Joseph Okio à la presse.

Selon lui, le président du Sénat, doté d'une très riche expérience en matière de gestion des affaires parlementaires, a eu l'occasion de lui donner des sages conseils. « Ce n'est qu'un début, nous aurons encore l'occasion de le rencontrer et de profiter davantage de son expérience. Il nous a rappelé, surtout, le rôle du Sénat, conformément à l'article 133 de la Constitution, qui fait de cette institution à la fois le mo-

dérateur et le conseil de la Nation. À ce titre, il attend un soutien actif de l'exécutif, dans la mesure où le Sénat est en contact permanent avec les collectivités locales et joue aussi un rôle d'apaisement, et pour cela, il a besoin de soutien de l'exécutif », a poursuivi le ministre de la Réforme de l'Etat et des Relations avec le Parlement. Il a précisé que le président du Sénat l'a assuré de sa disponibilité à œuvrer chaque jour pour que l'exécutif et le législatif regardent dans la même direction.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

DIPLOMATIE

De nouveaux ambassadeurs accrédités au Congo

Les ambassadeurs de la Belgique, de la Norvège, du Maroc, du Vatican, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont présenté, le 23 mai au Palais du peuple, leurs lettres de créance au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

**Relwende Kisito Ouédraogo**

Le diplomate représente le Vatican. Le Saint-Siège et le Congo entretiennent les relations depuis 2017, année au cours de laquelle les deux parties ont signé un accord-cadre couvrant les domaines de la diplomatie, la santé et l'éducation.

**Bekken Bjorn Klouman**

En présentant ses lettres de créance au président de la République du Congo, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Norvège a salué l'engagement du chef de l'Etat congolais en matière de protection de l'environnement.

**Emmanuelle Plissart De Foy**

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Belgique, place son mandat sous le signe de la poursuite de la coopération, jugée excellente, que son pays entretient avec le Congo. Celle-ci repose essentiellement sur la diversification des échanges économiques et le dialogue politique.

El Berrak Najoua

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Maroc, a souligné la solidité des relations de coopération et d'amitié entre le Royaume chérifien et le Congo. Lesquelles relations sont appelées à se consolider.

**Zoé Warren Mvo**

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, a pris l'engagement de renforcer les relations entre le Congo et ces deux pays en accordant une attention particulière à la protection des forêts du bassin du Congo.

LE FIN MOT DU JOUR

Conjurer la fragmentation

L'alerte ne concerne pas seulement l'Afrique et ses institutions étatiques ou interétatiques. Elle s'adresse aux nations du monde dans sa globalité sur les dangers que représentent, de nos jours, les conflits majeurs dont nous sommes à divers degrés acteurs et témoins.

Pour ses assemblées annuelles organisées du 25 au 29 mai à Brazzaville, la capitale du Congo, la Banque africaine de développement (BAD) met en avant un thème inspiré par la volonté des décideurs du continent et leurs partenaires de ne pas se laisser submerger par le pessimisme ambiant.

« Mobiliser des ressources à grande échelle pour le financement du développement de l'Afrique dans un

monde fragmenté » est une invite à l'exigence de valoriser le potentiel local de chaque État membre dans une perspective alliant résilience, prise de risque, et responsabilité.

La question de la mobilisation des ressources ne se pose cependant pas seulement en termes de définition des principes. Elle scrute pour l'opérationnalisation de cette noble ambition un problème sous-jacent qui contrarie, si on peut dire, l'engagement d'envisager le développement de l'Afrique à l'appui de ses seules richesses.

L'interrogation porte sur la nature de l'expertise sollicitée pour rentabiliser les matières premières à travers le long processus touchant l'exploration, l'extraction, le traitement, le raffinage et la commercialisation.

Dans une large mesure, cette expertise n'est pas encore entièrement africaine, et quand c'est le cas, les obstacles auxquels elle fait face à l'intérieur du continent sont de nature à la démotiver. S'y ajoute l'autre écueil relatif à l'équilibre des échanges commerciaux à l'international.

Il est indéniable que les Assemblées annuelles de la BAD sont depuis toujours l'occasion de se projeter en avant à partir des enseignements tirés du chemin parcouru depuis les retrouvailles précédentes.

Ce sera encore le cas cette semaine au Congo, un pays attaché à l'intégration continentale, qui pour ce faire a choisi un sous-thème révélateur de sa détermination à s'affirmer sur cette voie : « Bâtir des infrastructures de transport et d'énergie rési-

lientes et durables pour promouvoir l'intégration africaine ». Il s'y adonne avec assiduité ces dernières décennies.

Ce volontarisme de Brazzaville est peut-être une des clés pour surmonter la fragmentation du monde actuel avec toutes les conséquences induites sur les plans politique, diplomatique, économique, social, environnemental et culturel. Par l'entremise d'une institution aussi engagée que la BAD, sans s'aliéner le soutien des partenaires extérieurs, l'Afrique a l'obligation de se concentrer sur son développement.

Il suffit d'une unité d'action de celles et ceux qui, experts ou dirigeants, parlent et décident au nom des peuples du continent.

Gankama N'Siah

ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BAD

Premier Forum sur l'intégration en Afrique

En marge des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Brazzaville accueillera, le 28 mai prochain, le tout premier Forum sur l'intégration en Afrique, baptisé « Integrate Africa Forum ». Placée sur le thème « Fabriqué en Afrique, commercialisé en Afrique », cette rencontre ambitieuse de faire du commerce intra-africain un levier de transformation industrielle et de croissance durable sur le continent.

Dans la capitale congolaise, l'événement réunira décideurs politiques, responsables d'institutions financières, représentants d'organisations régionales, acteurs du secteur privé et experts du développement. À travers l'initiative « Made in Africa, trade in Africa », la BAD entend mobiliser les États africains et leurs partenaires autour du commerce comme moteur de transformation industrielle et d'intégration économique du continent.

Selon un communiqué de l'Institution, le Forum vise à renforcer la cohérence entre la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), le développement des chaînes de valeur régionales et

la coordination institutionnelle dans un contexte international marqué par de profondes mutations géopolitiques et économiques. L'institution financière panafricaine souhaite également mettre en lumière son rôle dans la promotion de l'Agenda 2063 de l'Union africaine(UA), qui vise à bâtir une Afrique intégrée, prospère et portée par le commerce intra-africain.

Au-delà de l'ouverture des marchés, le Forum compte encourager les pays africains à produire davantage localement, à renforcer leurs chaînes d'approvisionnement et à développer des économies plus compétitives et résilientes. Les discussions porteront notam-

ment sur les mécanismes de financement capables de soutenir les ambitions industrielles de la Zlécaf, ainsi que sur les moyens de renforcer les industries régionales et les systèmes financiers africains.

Durant cette journée, plusieurs activités de haut niveau rythmeront les échanges, précisément des discours liminaires, des séances plénières, des discussions informelles, des tables rondes sur le financement, des séances thématiques approfondies et des présentations culturelles. Parmi les temps forts annoncés figure le discours liminaire du président du groupe de la BAD, le Dr Sidi Ould Tah, consacré au thème « De l'intégration des marchés à la trans-

formation industrielle : mobiliser des capitaux pour l'avenir de la production en Afrique ». Une séance plénière de haut niveau réunira également plusieurs personnalités africaines et internationales, parmi lesquelles Francisca Tatchouop Belobe de la Commission de l'UA, Clever Gatete de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, Elias Magosi de la Communauté de développement de l'Afrique australe, Ousmane Diagana de la Banque mondiale et Abdul Kamara du Groupe de la BAD. Le programme prévoit aussi un entretien informel avec l'entrepreneuse nigériane Ibukun Awosika, fondatrice du groupe The Chair Centre, ainsi qu'une

séance consacrée à l'initiative HERAfCFTA, mettant en avant des femmes entrepreneures et dirigeantes africaines. Les enjeux du financement du développement seront au cœur d'une table ronde réunissant plusieurs responsables d'institutions financières africaines et internationales, dont la Banque de développement de l'Afrique australe, Atidi, la Banque mondiale et la BAD. Le Forum sera également marqué par l'annonce d'un soutien à la Nouvelle architecture financière africaine pour le développement, ainsi que par une table ronde multipartite consacrée aux corridors commerciaux africains.

Fiacre Kombo

Une vitrine pour le rayonnement régional

L'accueil des Assemblées annuelles 2026 de la Banque africaine de développement (BAD) à Brazzaville représente pour le Congo bien plus qu'un simple événement institutionnel. Il s'agit d'un levier stratégique multidimensionnel pouvant produire des effets diplomatiques, économiques, financiers, infrastructurels et politiques.

Un avantage diplomatique et géopolitique majeur

Pendant plusieurs jours, Brazzaville deviendra une véritable capitale financière africaine accueillant :

chefs d'État, ministres des Finances, gouverneurs de banques centrales, investisseurs, institutions multilatérales, grandes entreprises africaines et internationales.

Cela permet au Congo :

de renforcer sa visibilité internationale, de consolider son influence en Afrique centrale, de se repositionner comme acteur diplomatique régional, et d'améliorer son image auprès des bailleurs internationaux.

Le retour des Assemblées après l'édition de 1984 possède également une forte portée symbolique : il traduit une volonté de continuité institutionnelle et de stabilité politique.

Un instrument d'attractivité économique

Les Assemblées annuelles constituent une vitrine économique exceptionnelle pour le Congo. Le pays pourra :

présenter ses projets structurants, promouvoir ses ressources naturelles, attirer des investisseurs étrangers, rechercher des partenariats public-privé, et valoriser son potentiel logis-

tique régional.

Les secteurs pouvant bénéficier directement de cette exposition sont :

les infrastructures, l'énergie, l'agriculture, les mines, le numérique, la logistique, et les transports.

Une opportunité de nouveaux financements

Les rencontres de la BAD sont souvent l'occasion :

de négocier de nouveaux projets, d'obtenir des financements concessionnels, d'accélérer des dossiers en attente, et de renforcer la coopération technique.

Le Congo peut profiter de cet événement pour :

repositionner certains projets prioritaires, solliciter des appuis budgétaires, ou intégrer davantage les grands corridors régionaux d'Afrique centrale.

Un effet d'accélération des infrastructures urbaines

L'organisation d'un événement international pousse généralement l'État à :

rénover les routes, moderniser certains bâtiments publics, renforcer la sécurité, améliorer les télécommunications, embellir la ville, et moderniser les capacités hôtelières.

Même si ces améliorations sont parfois concentrées sur les zones stratégiques, elles peuvent laisser des infrastructures durables.

Un levier pour l'intégration régionale

La BAD accorde une importance particulière aux projets d'intégration régionale. Brazzaville peut ainsi devenir :

un point de connexion logistique sous-régional, une plateforme de dialogue économique, et un centre stratégique entre l'Afrique centrale, le bassin du Congo, l'Atlantique et les marchés continentaux.

Les corridors routiers financés par la BAD illustrent cette logique :

Ketta-Djoum, Ouesso-Sangmélina, corridors CEMAC, axes de désenclavement régionaux.

Un enjeu de crédibilité financière

Pour le gouvernement congolais, ces Assemblées constituent aussi un test de crédibilité :

qualité de l'organisation, stabilité sécuritaire, gouvernance, capacité logistique, sérieux institutionnel.

Une organisation réussie peut :

rassurer les investisseurs, améliorer la perception du risque pays, et renforcer la confiance des partenaires

techniques et financiers.

Mais aussi un risque politique et social

L'événement peut également relancer des débats sur :

L'efficacité réelle des financements, L'endettement, Les retards des projets publics, La corruption, Ou l'impact concret des grands projets sur les populations.

Les critiques portent souvent sur :

La faible transformation structurelle de l'économie, La dépendance persistante au pétrole, Et l'insuffisance des retombées sociales des investissements publics.

En définitive, les Assemblées annuelles 2026 peuvent constituer pour le Congo :

Une vitrine diplomatique, Un accélérateur de financements, Un outil d'influence régionale, Et un instrument de repositionnement économique.

Cependant, leur impact réel dépendra surtout :

De la qualité de la gouvernance, De la capacité d'exécution des projets, De la transparence financière, Et de la volonté de transformer les investissements en développement durable et inclusif.

Emmanuel Mbengue

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

L'AIAFD s'affirme comme acteur majeur en Afrique

En marge des 61es Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) qui se tiennent à Brazzaville, l'Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD) a organisé, le 24 mai à Kintélé, sa 12^e réunion du Conseil d'administration. Une occasion pour les administrateurs de bâtir des stratégies plus adaptées pour le financement d'un développement économique plus résilient en Afrique.

La 12^e réunion du Conseil d'administration a été présidée par le vice-président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), Jean Paterné Megné Ekoga. Organisée avec l'appui du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des entreprises (Figa), la session a permis aux administrateurs de débattre des stratégies d'une finance souveraine en Afrique, et du rôle clé que jouent les institutions de financement du développement (IFD) sur le continent.

Les experts ont évalué, à cet effet, les actions menées au cours de l'exercice passé afin de faire la meilleure projection sur les années à venir.

« Nous sommes une association des institutions de financement de développement en Afrique, dotée de plus de 100 IFD qui œuvrent pour le développement économique. Nous tenons notre assemblée annuelle avec toutes les associations affiliées, pour faire le



Les membres du Conseil d'administration de l'AIAFD posant en groupe à l'issue de la réunion. Adiac point de l'exercice écoulé et d'élaborer notre plan stratégique pour les années à venir. Nous recueillons en même temps les doléances des IFD afin de booster le développe-

ment économique de notre continent », a expliqué Abdelouahab Boushaba, un administrateur venu du Maroc, à l'issue de la réunion tenue à huis clos. Faisant le point des activités

menées l'année dernière, le Conseil d'administration s'est dit satisfait du travail abattu par l'AIAFD, estimant avoir dépassé les objectifs poursuivis à cet effet.

Selon Abdelouahab Boushaba, l'année dernière, hormis les cinquante ans d'existence de l'AIAFD fêtés avec faste, l'association a pu recruter quinze autres IFD en une année seulement, contre trois initialement prévues. « L'objectif principal de notre association panafricaine de développement est de faire que les institutions de financement du développement soient durables, résilientes et fortes, capables de booster le développement économique du continent », a-t-il renchéri.

Créée en 1975 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, sous les auspices de la BAD, l'AIAFD a pour mission fondamentale de stimuler la coopération pour la promotion et le financement du développement durable en Afrique. Elle œuvre à l'intégration économique régionale en renforçant les capacités des IFD africaines pour financer efficacement les objectifs de développement durable.

Firmin Oyé



PROGRAMME ELARGI POUR LA VACCINATION

Objet : Appel d'Offres National Ouvert (AONO) N° 010 AO/MSP/PGAVI/UGP.2026

1. L'Unité de Gestion des Projets GAVI sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir les services de production et de reprogrammation des supports de communication sur la vaccination de routine. Ces services sont à livrer au siège du Programme Elargi de Vaccination (PEV), sis au n°39 bis rue Soweto quartier Ex Télé, Arrondissement 2 Baongo à Brazzaville dans un délai d'un (01) mois.

2. Les services objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FAE et RSS du fonds GAVI, Budget 2026 : Activité 35

3. Les cautions exigibles pour cet Appel d'Offres en trois lots se présente ainsi qu'il suit.

Deux pour cent (2%) du montant de l'offre du soumissionnaire.

4. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres au siège de l'Unité de Gestion des Projets GAVI à l'adresse ci-après, Bloc 1 Parcelle 70/59 bis, Arrondissement

2 Baongo, Brazzaville, derrière l'Ambassade des États-Unis à Brazzaville tous les jours ouvrables de 8h00 à 15h30. Ils peuvent également l'obtenir à l'adresse mentionnée ci-avant ou par e-mail : ugpgavicongo@gmail.com

5. Les offres devront être déposées au siège de l'Unité de Gestion des Projets GAVI, sis au Bloc 1 Parcelle 70/59 bis, Arrondissement 2 Baongo, Brazzaville, derrière l'Ambassade des États-Unis à Brazzaville au plus tard le 22 juin 2026 à 11H. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus le 22 juin 2026 à 11H30mn.

Les offres doivent être valides pendant une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Syl Thever OLOMBI FOUNGUI

COMPTABILITÉ/FAUX BILANS

L'Ordre des experts comptables ferme la tenaille

En deux jours - le 19 mai au tribunal de commerce de Brazzaville et le 20 mai à la Direction générale des impôts et des domaines (DGID) -, le Bureau de l'Ordre national des experts comptables du Congo (Onec-C) a frappé à deux portes décisives. Une offensive institutionnelle coordonnée, menée par son président Brice Voltaire Etou Obami, pour mettre fin à une pratique qui fausse les comptes des entreprises, prive le fisc de recettes légitimes et fragilise le système bancaire.

Deux rendez-vous, un seul diagnostic : des cabinets non-inscrits au tableau de l'Onec-C certifient en toute impunité des états financiers qui ne reflètent aucune réalité comptable, avec des conséquences en cascade sur la fiscalité, le crédit et l'investissement.

Au tribunal de commerce, le constat d'un vide criant

Le 19 mai, le Bureau de l'Onec-C a été reçu par le président du tribunal de commerce de Brazzaville, Venceslas Xavier Bossouba, et le procureur de la République près ledit tribunal, Éric Pandi Moukoko. Le président Bossouba a d'emblée donné la mesure du problème. Sur les quelque 13 000 sociétés répertoriées à Brazzaville, moins de cent déposent leur bilan en fin d'exercice au greffe du tribunal. Et les magistrats avouent leur impuissance à en apprécier la sincérité. « Nous les prenons pour de simples formalités administratives et on les rend dans les tiroirs. Alors que si ces bilans étaient examinés par des professionnels, on aurait évité certaines faillites », a reconnu le magistrat. Le procureur



Brice Voltaire Etou Obami saluant Venceslas Xavier Bossouba/Adiac

Moukoko a complété le tableau en rappelant que le non-dépôt de bilan dans les délais constitue une infraction pénalement poursuivable. « Je me dois normalement d'engager des poursuites contre ces personnes ou ces sociétés qui n'auront pas respecté leurs obligations légales », a-t-il déclaré. Pour Etou Obami, le mal est plus profond encore. Des cabinets constitués en bonne et due forme au registre du commerce opèrent sans avoir jamais obtenu l'agrément de l'Ordre, produisant des bilans taillés sur mesure selon l'interlocuteur visé. « Quand les gens vont au niveau des banques pour prendre des crédits, on leur donne des crédits sous présentation de faux bilans. Ce sont des pyromanes, des mythomanes, et nous n'arrivons pas à les contrôler », a-t-il lancé. Le président Venceslas Xavier Bossouba a aussitôt promis des mesures concrètes : tout cabinet signalé par l'Ordre comme opérant sans

inscription sera radié du registre du commerce sur son ordre.

table, immédiatement déferé devant la commission de discipline. Une coordination renforcée sur le processus d'agrément, qui nécessite à la fois l'inscription à l'Onec-C et un passage par la direction de la réglementation comptable de la DGID, devrait bloquer en amont les candidats non conformes. L'Ordre s'est déclaré, par ailleurs, disponible pour former les agents du fisc à la lecture et à l'interprétation des états financiers. Sur le plan technique, l'Onec-C a présenté son projet d'hologrammes électroniques, des vignettes infalsifiables apposées sur tous les états financiers visés par un expert inscrit, permettant à tout destinataire d'en authentifier immédiatement la provenance.

Au fisc, une alliance pour asphyxier la fraude

Le 20 mai, le directeur général des impôts et des domaines, Ludovic Itoua, entouré de ses directeurs centraux, a reçu à son tour la délégation de l'Ordre. Le mécanisme de la fraude y a été décrit dans ses moindres articulations. Des opérateurs font établir des bilans flatteurs pour obtenir agréments et avantages douaniers ou fiscaux, gonflent leurs chiffres pour décrocher des crédits bancaires, puis présentent des résultats déficitaires au moment de la déclaration fiscale. « L'impôt et les taxes reposent sur l'information financière. Quand cette information n'est pas bonne, on n'aura pas l'impôt à sa juste valeur, quels que soient les redressements que vous mènerez », a averti Etou Obami.

Le partenariat en cours de finalisation avec la DGID repose sur trois axes. Un mécanisme d'alerte croisée permettra aux services de contrôle fiscal de signaler à l'Ordre tout bilan douteux portant le cachet d'un expert-comp-

table, immédiatement déferé devant la commission de discipline. Une coordination renforcée sur le processus d'agrément, qui nécessite à la fois l'inscription à l'Onec-C et un passage par la direction de la réglementation comptable de la DGID, devrait bloquer en amont les candidats non conformes. L'Ordre s'est déclaré, par ailleurs, disponible pour former les agents du fisc à la lecture et à l'interprétation des états financiers. Sur le plan technique, l'Onec-C a présenté son projet d'hologrammes électroniques, des vignettes infalsifiables apposées sur tous les états financiers visés par un expert inscrit, permettant à tout destinataire d'en authentifier immédiatement la provenance.

Aux praticiens non déclarés, l'Ordre a fixé un ultimatum de huit jours pour régulariser leur situation. Passé ce délai, les poursuites judiciaires et la radiation du registre du commerce seront enclenchées. En resserrant simultanément l'étau judiciaire et fiscal autour des faux bilans, l'Onec-C vient de poser les jalons d'un dispositif qui, s'il se consolide, changera durablement la manière dont la profession comptable est exercée au Congo.

Quentin Loubou

ECONOMIE

Xperience Verte relance le débat sur la performance responsable en entreprise

Un an après le Green Enterprise Day, Xperience Verte monte d'un cran. Les 18 et 19 juin prochains, le cabinet Conseil Éthique et Performance convie dirigeants et décideurs à repenser leur conception du management.

Le 20 juin 2025, Régis Mike M'VILA avait choisi de mettre sur la table une question que beaucoup de patrons congolais considèrent encore comme accessoire : la qualité de vie et des conditions de travail. Le Green Enterprise Day, organisé sous l'égide de son cabinet Conseil Éthique et Performance, avait réuni directeurs généraux, responsables RH et experts de la gouvernance pour une journée de conférences et d'ateliers, conclue par la signature de la charte « Ruptures Engagées » par le patronat congolais. Un acte symbolique, qui n'engage pour l'instant que ceux qui l'ont signé. C'est sur cette base que s'appuie désormais Xperience Verte, l'édition 2026 de l'événement, pour élargir la démarche.

De l'événement à l'expérience

Le changement de nom ne relève pas d'une simple coquetterie marketing. Il traduit une évolution du format. Exit la formule en une journée : Xperience

Verte, prévue les 18 et 19 juin à Brazzaville, se déploiera sur deux jours, avec une ambition affichée dans sa note conceptuelle, non plus simplement sensibiliser les décideurs aux enjeux de la QVCT, mais les engager dans ce qu'elle appelle « un espace de bascule ». Une formulation qui marque la volonté de se démarquer du forum classique, même si la forme finale de l'événement reste à confirmer.

Le fond, lui, s'inscrit dans le positionnement habituel du cabinet. Responsabilité sociétale des entreprises, santé mentale, leadership, gouvernance, des sujets qui dessinent ensemble une conception de la compétitivité plus large que les seuls résultats financiers, intégrant les réalités humaines, sociales et environnementales dans lesquelles opèrent les entreprises africaines.

Une conviction qui cherche à s'imposer

Dans les médias comme dans les cercles patronaux, Régis Mike



Mike Mvila

M'VILA défend depuis plusieurs mois une lecture assez tranchée de la responsabilité sociétale des entreprises. Pour lui, la RSE n'est pas un supplément de communication offert aux parties prenantes, mais un investissement, qui suppose que l'entreprise soit attentive à sa chaîne de production comme à son écosystème, collaborateurs, partenaires, terri-

toires d'implantation. Xperience Verte sera pour le cabinet l'occasion de porter cette lecture devant un public plus large. Selon le programme provisoire, l'événement devrait rassembler plusieurs personnalités du monde des affaires, de la régulation et de la coopération internationale, avec une visée qui entend dépasser le seul cadre

local.

Un contexte qui pousse dans ce sens

L'entreprise congolaise, et africaine plus largement, évolue dans un environnement de plus en plus exigeant. Montée des risques psychosociaux, difficulté à fidéliser les talents, pression croissante des bailleurs en matière de gouvernance, attentes nouvelles d'une génération de cadres qui ne se satisfait plus des seuls avantages matériels. Ces évolutions poussent progressivement les dirigeants à revoir leurs modes de management, même si le chemin reste long.

C'est dans cet intervalle qu'Xperience Verte cherche à s'installer. Reste à savoir si le format retenu permettra de dépasser le cercle des convaincus, et de faire de Brazzaville un espace de débat réel sur ce que l'entreprise africaine est prête à changer, concrètement, dans son fonctionnement quotidien.

Q.L.

MÉTROLOGIE

Un outil de compétitivité économique, selon le gouvernement

L'humanité a célébré, le 20 mai, la Journée mondiale de la métrologie. Au Congo, le gouvernement, par le biais du ministre du Développement industriel, des Zones économiques spéciales (ZES) et de la Promotion du secteur privé, Michel Djombo, a publié un message spécial dans lequel il appelle à saisir la balle au bond pour faire de la métrologie un outil de souveraineté et de transformation industrielle.

L'édition 2026 de la Journée mondiale de la métrologie s'est tenue sur le thème « La métrologie pour renforcer la confiance dans l'élaboration des politiques ». Dans le message du gouvernement, le ministre Michel Djombo a souligné que la métrologie est présente dans tous les secteurs stratégiques de la vie nationale. Parmi ces secteurs majeurs, l'on retient ceux de l'industrie; des hydrocarbures; de l'énergie; de la santé; de l'agriculture; des infrastructures; des télécommunications; de l'environnement et des échanges commerciaux. La métrologie, a affirmé le ministre, met en lumière l'importance des mesures fiables dans la prise de décisions

publiques efficaces, transparentes et durables. Elle garantit la précision des données, la qualité des produits, la sécurité de la population, l'équité dans les transactions commerciales, et constitue un socle de confiance entre l'Etat, les citoyens et les partenaires économiques.

« Dans les secteurs de l'énergie, du commerce, des hydrocarbures ou encore des services, des instruments de mesure fiables garantissent l'équité, sécurisent les recettes publiques et renforcent la confiance dans les institutions. Elle accompagne les politiques liées à la transition énergétique, à la santé publique, à la sécurité alimentaire et à la protection



Michel Djombo, ministre en charge du Développement industriel/Adiac

de notre environnement », a expliqué Michel Djombo.

Opportunité économique, a renchéri le ministre, la métrologie doit être considérée comme « un véritable outil de souveraineté, de compétitivité économique et de transformation industrielle au service de l'accélération de la marche vers le développement de notre nation ».

Il a souligné, par ailleurs, que cette célébration constitue un moment de réflexion collective sur l'importance stratégique de la métrologie dans la gouvernance des Etats, le développement économique, l'innovation technologique, ainsi que la protection des consommateurs.

Firmin Oyé

ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE POINTE-POINTE

Michel Djombo évalue le niveau d'exécution du chantier

Porté à la tête du ministère du Développement industriel, des Zones économiques spéciales (ZES) et de la Promotion du secteur privé, il y a trois semaines, Michel Djombo a effectué récemment une mission de travail à Pointe-Noire et dans le département du Kouilou, pour évaluer l'état d'avancement des projets en cours d'exécution dans la ZES de cette ville.

Accompagné à Pointe-Noire par des techniciens de son département et de l'autorité préfectorale, le ministre Michel Djombo a visité la ZES qui s'y trouve afin de se faire une idée mais aussi d'évaluer le niveau d'exécution des travaux de construction des infrastructures.

Visitant la plateforme, le ministre et sa suite ont fait la découverte d'une usine de transformation du bois, spécialisée dans la production des contreplaqués. Déjà opérationnelle, cette unité industrielle emploie à ce jour plus de 300 Congolais, dont de nombreuses femmes. Lors du recrutement de ces agents, la priorité a été accordée à la population locale vivant les zones environnantes, conformément aux textes en vigueur.

Satisfait de l'évolution du projet, Michel Djombo a estimé que la dynamique engagée constitue une réponse idoine à la problématique de

l'emploi des jeunes dans les zones extra-urbaines.

Mais en dépit des avancées significatives enregistrées, l'opérationnalisation de cette plateforme industrielle reste encore confrontée à de nombreux défis structurels. Au nombre des priorités identifiées, l'on note la finalisation de la route nationale n°5, considérée comme un levier indispensable au développement industriel de la zone.

Pour le ministre, il est impossible de développer une zone industrielle sans infrastructures routières adaptées, devant faciliter le transport des intrants et l'exportation des produits finis en toute sécurité.



Le ministre Michel Djombo visitant une structure de la ZES de Pointe-Noire/Adiac

L'autre défi majeur évoqué concerne la connexion du site au réseau énergétique national. Cette plateforme

est aujourd'hui provisoirement desservie par quelques centrales électriques tenues par des opérateurs privés.

L'objectif visé par le gouvernement est de consolider l'ensemble des politiques publiques afin d'offrir aux investisseurs un cadre cohérent et attractif, orienté vers l'industrialisation locale, la transformation des matières premières et le développement des exportations à forte valeur ajoutée.

F.O.

Lors du recrutement des agents, la priorité a été accordée à la population locale vivant les zones environnantes, conformément aux textes en vigueur. Satisfait de l'évolution du projet, Michel Djombo, a estimé que la dynamique engagée constitue une réponse idoine à la problématique de l'emploi des jeunes dans les zones extra-urbaines.

CONGO

Accélérer la marche vers le développement avec qui ? (Suite et fin)

Il y eut les trois premières séquences de notre dossier les 11, 15 et 18 mai. Celle-ci est la dernière et nous revenons sur notre question fondamentale : avec qui le président Denis Sassou N'Gusso entend-il amorcer les premiers pas de la mise en œuvre de son projet de société « Accélération de la marche vers le développement ? » Neuf nouvelles figures, neuf profils... Projection libre sur les missions des membres du gouvernement mis en place le 24 avril dernier.

Delphine Edith Emmanuel Adouki : haut vol

Des trois pôles du secteur de l'éducation nationale au Congo, celui de l'enseignement supérieur est,



comme son nom l'indique, le plus élevé de tous. Il rassemble les professionnels dont la mission de transmettre les connaissances, conduire les recherches et promouvoir le travail académique donne la mesure de la bonne santé intellectuelle du pays. Mais que de secousses dans le milieu !

À la demande croissante en personnel qualifié s'ajoute l'explosion des effectifs des jeunes étudiants désireux de poursuivre leur cursus universitaire. Les conditions d'accueil s'améliorent de jour en jour même si l'on est encore loin du plein accomplissement.

La bourse estudiantine demeure une épreuve de survie, la rémunération des enseignants et d'autres agents, dont il faut au passage saluer la résilience, attend d'être régularisée. Des dossiers que la ministre Delphine Edith Emmanuel Adouki, reconduite à son poste, connaît par cœur et devra s'employer à trouver les solutions idoines d'autant plus que le Congo étend à un rythme soutenu l'implantation des établissements de l'enseignement supérieur sur l'ensemble du pays.

Jean-Luc Mouthou : la base

De la maternelle au secondaire premier et deuxième cycles, la tâche des fonctionnaires du dé-



partement qu'a conservé Jean Luc Mouthou est primordiale. C'est, en effet, le segment de base de l'instruction où l'enfant construit sa personnalité. Dans un passé récent, des actes de violence attribués aux apprenants ont failli transformer l'école

en un champ de bataille. On entend de moins en moins les récits cauchemardesques de ces brutalités mais la vigilance doit être de mise y compris dans la gestion des processus d'organisation des examens d'Etat. Comme à l'enseignement supérieur, les questions quotidiennes dans le sous-secteur de l'enseignement de base sont liées au déficit des enseignants, à la pléthore des effectifs dans les classes, au manque d'équipement des écoles en tables-bancs, tandis que les lycées d'excellence créés dans les départements mettent le cap sur la formation de qualité. On peut aussi noter avec satisfaction le fait qu'à ce niveau, la bataille du respect du calendrier scolaire est gagnée.

Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa : épanouissement à large spectre

Au ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire où elle a exercé pendant cinq ans, Irène



Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa née Goma faisait face à des familles en détresse en quête d'assistance. Dans ses nouvelles fonctions, ses interlocuteurs et interlocutrices sont des personnes porteuses d'idées et de projets de développement.

Sur l'échelle des instances de création de richesse, les petites, moyennes entreprises et l'artisanat occupent une place de choix. La réussite des acteurs convertis dans l'entrepreneuriat peut susciter des vocations au sein de la société et nourrir des ambitions patronales parmi les jeunes. À ce titre, le soutien de l'État est déterminant.

Luc Joseph Okio : vaincre les réticences

La machine que tente de soulever Luc Joseph Okio depuis un bon moment est éminemment lourde.



Oui, la réforme de l'Etat suppose de donner un coup de pied dans la fourmilière. Or, les habitudes, que l'on dit volontiers être une seconde nature, occupent beaucoup d'espace dans le quotidien de chacun.

Pour avancer dans ce domaine, le ministre Okio doit non seulement requérir l'assistance de tous ses collègues du gouvernement mais aussi des autres institutions de la République. En charge dorénavant des relations avec le Parlement, il peut s'appuyer sur les élus du peuple et les représentants des élus locaux pour éloigner, du quai, le paquebot plein de réformes amarré à son port d'attache depuis trop longtemps.

Inès Nefer Bertille Ingani : touche pas à ma dignité

Le tour quasi complet des préoccupations liées à l'émancipation de la femme est formulé dans la dé-



nomination du ministère dirigé par Inès Nefer Bertille Ingani Voumbo-Yalo. Elle est, en effet, la ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement, du Pacte social et de l'Economie informelle.

D'un certain point de vue, la Cité est organisée de telle sorte que la femme, dans les domaines ci-dessus mentionnés, sait prendre seule nombre d'initiatives mais arrivent des moments où sa liberté d'entreprendre est contrariée par un environnement hostile. Qui peut relever de la coutume, de la famille, de ses rapports au foyer avec son conjoint, de la société. Le rôle des pouvoirs publics dans ce cas précis est de veiller à ce que la femme ne subisse aucune discrimination du fait de son statut.

Des lois existent et doivent être appliquées. « Monsieur, vous levez la main, lourde, sans retenue et de façon régulière sur votre conjointe ? Faites attention car vous serez dénoncé publiquement et risquez la condamnation devant les tribunaux. Et ne l'oubliez pas, la cause féminine a son avocate au gouvernement ! »

Juste Désiré Mondelé : ne pas lâcher prise

Nos villes se construisent mais sont en même temps grippées, elles ont besoin d'un coup de fouet.



Nos routes sont jonchées de nids de poule, ravinées par les pluies et obstruées par des immondices. Ajouter à ce chaos environnemental notre part d'incivisme... Parallèlement, nos communautés rurales attendent de s'autonomiser sans repousser la bienveillante sollicitude de la tutelle étatique installée à Brazzaville. Ainsi sont schématisés les dossiers dont hérite à nouveau Juste Désiré Mondelé.

Le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier a du pain sur la planche, mais il dispose d'un carnet d'adresses et garde une vue étendue sur son domaine de compétence. Ne pas baisser les bras peut lui servir de manette pour aller de l'avant.

Rodrigue Charles Malanda Samba : point focal

L'ancien conseiller politique du président de la République quitte le cabinet du chef de l'État pour



embrasser une carrière ministérielle au poste où l'attend la plus importante frange de la population congolaise.

À la tête du ministère de l'Emploi, de l'Entrepreneuriat et de la formation qualifiante, Rodrigue Charles Malanda Samba poursuit une expérience commencée par ses prédécesseurs à laquelle il doit apporter sa propre touche.

Le temps de franchir le pas, il va rapidement prendre la mesure de sa mission à la tête d'un département qui peut être considéré comme le point focal d'une jeunesse congolaise appelée à se former, entreprendre et s'autonomiser.

Frédéric Nzé : nouveaux métiers

Les postes et télécommunications font désormais corps avec l'économie numérique dans l'architecte-



ture gouvernementale de notre pays. Si les deux premiers segments du ministère confié à Frédéric Nzé gardent intacte leur historicité stratégique, le troisième lui donne une valeur ajoutée.

De nouveaux métiers qui relèvent du numérique sont nombreux et requièrent de lourds investissements. L'écosystème de l'intelligence artificielle en fait partie et ouvre la voie à un large horizon d'op-

portunités d'affaires. Il serait heureux de voir les postes, les télécommunications et le numérique contribuer fortement au développement national.

Gustave Fulgence René Adicolle Goum : du concert

L'enseignement technique a l'avantage d'être un exercice pratique. Les élèves apprennent les mé-



tiers de leur choix et se familiarisent depuis le banc de l'école avec les outils de leur future orientation. Pour Gustave Fulgence René Adicolle Goum qui sort droit du même moule, le challenge consiste à poursuivre une œuvre amorcée par ceux qui l'ont précédé en y apportant les innovations nécessaires. C'est avec humilité qu'il a déclaré le jour de sa prise de fonction agir dans le sens de préserver les acquis et assurer la continuité de la mission publique.

Et pour conclure?

Il y a quelques semaines à peine, nombre de ministres de l'équipe gouvernementale sortante étaient donnés sur le départ, d'autres tout aussi nombreux, étaient « plébiscités » comme les nouvelles figures pour occuper tel ou tel département ministériel. Radio trottoir quand tu nous tiens!

À titre individuel, cela va sans dire, entrer au gouvernement est une consécration mais une consécration éminemment fragile car les sièges sont éjectables. On s'assied, on y prend goût tout en sachant qu'ils sont susceptibles de sauter à tout moment.

Sans dramatiser le phénomène, disons que la contrepartie pour espérer s'y agripper plus longtemps est, en tout état de cause, l'obligation de résultat.

Le 24 avril, les Congolaises et les Congolais choisis par le président de la République pour

l'accompagner dans son engagement électoral d'accélération de la marche vers le développement ont, à leur tour, pris rendez-vous avec la nation et le chef de l'État.

Dans leurs domaines respectifs, ils seront jugés individuellement, cela ne fait pas de doute. Mais une chose est certaine, un des nombreux défis que devra relever l'équipe conduite par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso sera de maintenir sa cohésion. L'on voit à quel point les missions de plusieurs ministères se complètent.

Cette interdépendance plaide en faveur d'une gouvernance placée dans la perspective de gagner les batailles ensemble. Sans perdre de vue le sens de l'arbitrage du 24 avril que l'on pourra résumer ainsi qu'il suit. « *Tous, à divers titres, nous avons participé au succès du scrutin présidentiel en faveur du can-*

didat de notre choix, Denis Sassou N'Guesso. À quelque chose près, nous voici tous conviés à la table du partage du résultat de notre investissement collectif. Il n'est pas interdit de fêter cette victoire, mais dès lors que les chapiteaux érigés pour la circonstance sont démontés et rangés, il revient à chacune et à chacun de donner le meilleur ».

Ce récit n'est que spéculation, mais il peut servir de critère subsidiaire à l'idée que si elle ne botte pas en touche, la nouvelle équipe gouvernementale pourra maintenir à flots le bateau sur lequel elle s'est embarquée le 24 avril pour naviguer en haute mer. En attendant l'escale des 100 premiers jours au port où les premières notes d'atmosphère seront distribuées, souhaitons avec respect plein succès à toutes et à tous.

Gankama N'Siah

JUSTICE

Lutte contre la lenteur judiciaire par l'institutionnalisation du juge de la mise en état

Dans le cadre de la justice congolaise, pourquoi les dossiers traînent-ils autant ? Entre renvois à répétition, absence des parties et problèmes d'organisation, la lenteur judiciaire alimente la méfiance des citoyens, constate Valencia Iloki Engamba, présidente du Conseil d'administration de l'association Accès droit pour tous.

Le constat part de l'observation faite dans les couloirs des tribunaux congolais où une plainte revient constamment : « La justice est trop lente ». Pour de nombreux justiciables, les renvois successifs et les prorogations répétées sont devenus le symbole d'un système judiciaire incapable de juger dans des délais raisonnables. Et très souvent, dans l'opinion publique, cette lenteur est immédiatement associée à la corruption. Mais la réalité judiciaire est plus complexe qu'il n'y paraît. Derrière les retards observés dans plusieurs procédures se cachent aussi des difficultés structurelles, des insuffisances organisationnelles et, parfois, des comportements procéduraires qui ralentissent considérablement le traitement des affaires.

Des audiences se déroulent souvent en l'absence des parties. « Il n'est pas rare qu'une affaire soit appelée puis renvoyée parce qu'une partie est absente, qu'un avocat n'a pas déposé ses conclusions ou que certaines pièces du dossier n'ont pas été communiquées », explique Valencia Iloki Engamba.

Or, le juge ne peut pas toujours statuer immédiatement. Le procès repose sur un principe fondamental : le contradictoire. Il signifie que chaque partie doit pouvoir être entendue, répondre aux arguments adverses et présenter ses preuves. Lorsqu'une partie n'a pas été régulièrement informée de la date de l'audience ou lorsque celle-ci demande un délai raisonnable pour préparer sa défense, le tribunal est souvent obligé de renvoyer l'affaire. Pour autant, les procédures rappellent, d'une part, que ces renvois ne doivent pas devenir infinis, et d'autre part, que le déni de justice est interdit.

« À force de renvois successifs,

le justiciable finit par perdre confiance dans l'institution judiciaire. C'est ainsi que la justice se voit décrédibilisée et accusée de tout », prévient-elle.

Les avocats, également, sont interpellés dans les milieux judiciaires. Plusieurs observateurs estiment que les lenteurs ne sont pas uniquement imputables aux magistrats. Certains avocats sont accusés d'arriver aux audiences sans préparation suffisante ; de déposer tardivement leurs conclusions ; de solliciter des renvois à répétition ; ou de ne pas assurer un suivi rigoureux des dossiers.

Pourtant, l'avocat ne devrait pas être un facteur de ralentissement de la justice mais un acteur de célérité judiciaire. « Lorsqu'un dossier est mal suivi, c'est d'abord le justiciable qui paie le prix de la lenteur et, ensuite, la justice qui en souffre », assure la présidente du Conseil d'administration de l'association Accès droit pour tous.

La mise en état des dossiers judiciaires, une autre difficulté

Valencia Iloki Engamba évoque une autre difficulté qui est le problème de la mise en état des dossiers judiciaires. Elle estime qu'aucun juge n'y est dédié. « En effet, notre système judiciaire ne prévoit pas, dans son organisation, la fonction du juge de la mise en état. Dans plusieurs tribunaux, des dossiers arrivent à l'audience incomplets, mal classés ou sans que les échanges de pièces entre avocats aient été correctement réalisés... Conséquence : les audiences servent parfois davantage à organiser le dossier qu'à juger l'affaire. Il faudrait ainsi repenser aux réformes déjà amorcées par le Pareda pour institutionnaliser l'office du juge de la mise en état. Dans

les juridictions de certains États, il est chargé de préparer les dossiers avant leur examen de fond », informe-t-elle.

Cette pratique permet d'imposer des délais aux parties lors du procès et de vérifier la communication des pièces. Ainsi, les renvois inutiles sont limités et maîtrisés par le juge.

Elle relève, par ailleurs, que les modalités relatives à la composition des juges qui siègent lors des audiences posent également problème. Le recrutement des nouveaux magistrats, la gestion de carrière de ceux déjà en service font de telle sorte que certaines affaires commencées par un collège de juges sont parfois reprises par d'autres magistrats qui doivent redécouvrir entièrement le dossier. Cette absence de continuité ralentit considérablement le traitement des procédures complexes. Les juges qui héritent du dossier sont soumis à instruire à huis clos, ou lors d'une enquête en cabinet.

Elle en déduit que, dans ce contexte, une meilleure stabilité des formations de jugement améliorerait sensiblement la célérité judiciaire. Il faudrait davantage créer des chambres (Services juridictionnels) pour rendre effective cette stabilité. Pour compléter son constat, elle met en lumière un autre volet déterminant qui est l'organisation des greffes (Secrétariat des juridictions).

Les reports excessifs fragilisent la justice

Dans certains dossiers, des pièces versées par les parties disparaissent temporairement, sont mal classées ou ne sont pas intégrées correctement au dossier physique. Pour les magistrats, cette situation complique énormément le travail de mise en



Valencia Iloki Engamba/DR

état et le jugement des affaires.

Valencia Iloki Engamba estime que des réformes peuvent être mises en place pour améliorer l'archivage judiciaire afin de renforcer la traçabilité des pièces et numériser progressivement les procédures. Le greffe est la mémoire du tribunal. Sans une bonne organisation documentaire, la justice devient vulnérable aux erreurs et aux retards. « Il nous faut donc changer les mentalités face aux critiques grandissantes sur la justice congolaise. C'est une question de responsabilité collective », confie-t-elle.

En conclusion, elle explique que les justiciables doivent comprendre que tout renvoi n'est pas forcément synonyme de corruption. Mais la justice, de son côté, doit aussi reconnaître que les reports excessifs fragilisent sa crédibilité. Les magistrats sont invités à mieux encadrer les procédures et à limiter les comportements dilatoires. Les avocats, eux, sont ap-

pelés à davantage de rigueur et de discipline procédurale.

En somme, elle esquisse des pistes de réformes désormais incontournables parmi les solutions les plus souvent avancées, telles que l'institutionnalisation effective du juge de la mise en état ; la limitation stricte des renvois ; la numérisation des dossiers judiciaires ; la stabilisation des compositions des tribunaux ; la modernisation des greffes ; et le renforcement de la formation des acteurs judiciaires. « Au-delà des débats techniques, une chose demeure essentielle, c'est la confiance des citoyens dans leur justice. Car une justice crédible n'est pas seulement une justice indépendante. C'est aussi une justice capable de juger, efficacement, dans des délais raisonnables, et avec une organisation à la hauteur des attentes des citoyens », se convainc Valencia Iloki Engamba.

Marie Alfred Ngoma

LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION

Des jeunes sourds sensibilisés aux dérives des réseaux sociaux

L'Initiative stop désinformation, à travers le projet « Stop lokuta », a organisé le 13 mai à Brazzaville une activité de sensibilisation destinée aux jeunes sourds. Par une exposition artistique intitulée « Pour voir vrai », les organisateurs ont voulu utiliser le dessin et les arts visuels pour éveiller l'esprit critique des participants face aux fausses informations qui circulent sur les réseaux sociaux.

La lutte contre la désinformation prend désormais une dimension inclusive en République du Congo. L'association Initiative stop désinformation, en partenariat avec Fact-Check Congo, a réuni plusieurs jeunes sourds autour d'une exposition artistique baptisée « Pour voir vrai ». Cette initiative, portée par le projet « Stop lokuta », visait à sensibiliser cette catégorie souvent marginalisée aux dangers des fausses informations diffusées sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, Instagram et TikTok.

Pour les organisateurs, l'objectif était de rendre accessible l'éducation aux médias et à l'information aux personnes vivant avec un handicap auditif, grâce à des supports visuels et artistiques. Selon Laura Tchicaya, chargée du projet Initiative stop désinformation, cette campagne répond à la nécessité de lutter contre le désordre infor-



Une vue des participants/Adiac

mationnel devenu omniprésent à l'ère du numérique. Elle a expliqué que de nombreuses informations erronées circulent quotidiennement sur les réseaux sociaux et influencent particulièrement les jeunes. D'où l'importance, selon

elle, de développer l'esprit critique et d'encourager les internautes à vérifier les contenus avant de les partager.

Pour Laura Tchicaya, cette action a revêtu également un caractère inclusif. Elle a estimé que les cam-

pagne de sensibilisation à l'éducation aux médias touchent rarement les personnes sourdes ou malentendantes. À travers l'art et les images, l'association entend donc transmettre le message au-delà des publics habituellement ciblés.

L'exposition a été réalisée par l'artiste plasticienne et enseignante en arts plastiques, Jussie Nsana. À travers plusieurs tableaux illustratifs, elle a mis en scène des situations liées aux fausses nouvelles qui envahissent les plateformes numériques. Parmi les œuvres présentées figurait notamment le cas d'une influenceuse annoncée morte sur les réseaux sociaux alors qu'elle était encore en vie. Une manière, selon l'artiste, de montrer les conséquences psychologiques et sociales de la désinformation.

Les participants, de leur côté, ont partagé leurs expériences personnelles avec les contenus trompeurs

diffusés sur les réseaux sociaux. Rodney Alvny Ngoma a expliqué avoir été profondément marqué par des images de guerre et des publications alarmantes qui circulent en ligne. Selon lui, certaines informations diffusées sur Internet provoquent la peur et l'anxiété, précisément chez les jeunes. Un autre participant, Saiga Owen Kizingou, a reconnu avoir déjà relayé de fausses informations sur une supposée guerre au Congo. Il a affirmé regretter aujourd'hui cet acte après avoir pris conscience des conséquences de la désinformation.

À l'issue de cette activité, plusieurs jeunes ont pris l'engagement de vérifier les informations avant toute publication sur les réseaux sociaux. Une démarche que les organisateurs considèrent comme une première victoire dans leur combat contre la désinformation au Congo.

Fiacre Kombo

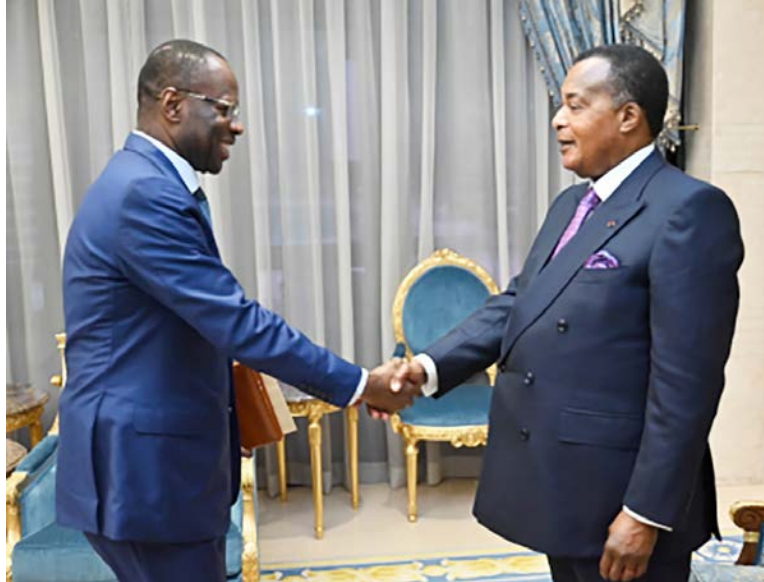
ZONE CÉMAC

Denis Sassou N'Guesso informé de l'évolution des réformes macroéconomiques

En sa qualité de président en exercice de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, a reçu le 21 mai à Brazzaville le gouverneur de la Banque centrale, Yvon Sana Bangui. Les deux hommes ont abordé l'épineuse question de la stabilité macroéconomique de la sous-région, les réformes engagées par la Banque centrale ainsi que la question sensible du rapatriement des fonds de restauration des sites miniers.

Le président Denis Sassou N'Guesso s'est entretenu avec le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui, dans le cadre du suivi des réformes économiques engagées au sein de la Cémac. Cette rencontre a permis au gouverneur de faire le point sur les efforts menés par l'institution financière communautaire pour préserver la stabilité macroéconomique de la sous-région, dans un contexte international marqué par de fortes tensions géopolitiques et des chocs extérieurs persistants.

À l'issue de la rencontre, Yvon Sana Bangui a réaffirmé l'engagement de la Banque centrale à maintenir les équilibres économiques de la Cé-



Poignée de main entre Denis Sasou N'Guesso et Yvon Sana Bangui/DR

mac. « La zone continue à faire preuve de résilience malgré un environnement international difficile. La Banque centrale poursuit

sa mission afin de contenir les pressions inflationnistes, de consolider les réserves de change et d'apporter le soutien nécessaire au secteur

extérieur », a-t-il indiqué, insistant sur la question du rapatriement des fonds destinés à la restauration des sites miniers.

Selon le gouverneur de la BEAC, les négociations engagées depuis plusieurs années avec les entreprises du secteur extractif n'ont pas encore abouti aux résultats escomptés. « Depuis six ans, la Banque centrale mène des discussions avec les acteurs du secteur extractif. Face aux incertitudes qui persistent, nous avons réaffirmé, lors des rencontres d'avril dernier à Washington, la volonté de privilégier désormais des négociations au niveau bilatéral », a expliqué Yvon Sana Bangui.

L'autre sujet abordé au cours des échanges concerne la mobilisation des ressources financières pour soutenir les investissements dans les pays de la sous-région. Le gouverneur de la BEAC a encouragé les États membres à se tourner vers les marchés financiers internationaux afin de renforcer leurs capacités de financement et leurs réserves de change. Il a notamment salué l'initiative du Congo relative à l'émission obligataire de 850 millions de dollars destinée au refinancement de sa dette. Pour la Banque centrale, cette opération constitue un levier important afin d'améliorer la liquidité et de renforcer la soutenabilité de la dette publique.

Fiacre Kombo

FONEA

Évaluation à mi-parcours des jeunes formés en perlage

Dans le cadre du suivi de son programme national d'insertion, le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea) a entrepris, le 20 mai à Brazzaville, une série de visites dans les centres de formation en perlage. L'objectif étant d'évaluer l'adaptation des bénéficiaires à ce métier.



Des apprenants/Adiac

Quelques semaines après le lancement officiel du programme, les équipes du Fonea conduites par le responsable de la communication, Juste Oniangué, se sont rendues directement au contact des formateurs et des apprenants, plus précisément dans les centres de formation de Talangaï et Bacongo. La délégation a pu constater une forte implication de jeunes femmes ainsi que des hommes et des personnes vivant avec handicap, brisant ainsi les stéréotypes liés à ce métier traditionnellement perçu comme féminin.

Le perlage, ce métier artisanal consistant à fabriquer des objets à partir de perles, est au cœur de la stratégie d'employabilité du Fonea visant à réduire le chômage par la création de micro-entreprises et dynamiser durablement le secteur artisanal local. Comme l'a souligné Juste Oniangué, cette formation a été validée pour sa forte potentialité économique. « La mission est de faire que les jeunes puissent avoir accès à l'emploi et à l'auto-emploi. Ces jeunes seront désormais capables de vendre leur conception sur le marché », a-t-il indiqué.

Prévue pour durer quarante-cinq jours, la formation porte déjà ses fruits. Après seulement dix-neuf jours d'apprentissage, les résultats sont visibles. Sacs à main, bracelets, serre-tête et boucles d'oreilles sortent progressivement de l'atelier.

L'un des points forts de cette initiative est son accessibilité. Aucun diplôme n'est requis pour s'inscrire, et la formation est totalement gratuite pour les bénéficiaires et sans critères d'âge. « Le Fonea nous donne des connaissances gratuites, et nous sommes vraiment reconnaissants pour cela », a confié Badza Limety, une apprenante. Pour elle, l'artisanat est partout et exhorte, d'ailleurs, la jeunesse à se former dans les métiers pour s'écarter de l'oisiveté.

Notons que cette formation a recensé à Brazzaville plus de 811 jeunes qui devront d'ici peu produire des objets en perle « Made in Congo ». Ils bénéficieront des kits d'installation afin de faciliter leur insertion dans le marché.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le personnel des unités techniques et d'infanterie en formation

Le stage préparatoire visant l'obtention du Certificat d'aptitude technique n°2 (CAT-2) logistique, pour les filières Autos et engins blindés (AEB), et Armement, munitions et optiques (AMO), session 2026 Case Barnier, s'est ouvert le 20 mai à Brazzaville, sous l'égide du commandant de la logistique des Forces armées congolaises (FAC), le général de brigade Fortuné Niakékélé.



Le commandant de la logistique entouré de ses collaborateurs/Adiac

Le stage, divisé en deux parties, à savoir militaire et technique, vise les objectifs clés. Il s'agit de donner aux participants les aptitudes techniques afin de garantir la maintenance de matériel. Le volet militaire a commencé le 27 avril pour une durée d'un mois, puis s'en suivra le volet technique qui s'étendra sur quatre mois. Ce stage d'obtention du CAT-2 dispose d'un effectif de 217 militaires répartis dans deux options supra citées.

Lançant le stage, le commandant de la logistique des FAC, le général de brigade, Fortuné Niakékélé, a indiqué à l'endroit des aspirants qu'il ne s'agit pas d'une simple formalité. Au contraire,

il vient compléter et parfaire les savoirs ainsi que les savoir-faire acquis les années antérieures lors de leur CAT-1.

Pour ce faire, cette année, a-t-il poursuivi, le commandement a mis l'accent sur la disponibilité technique opérationnelle du matériel et la maîtrise technique au plus bas échelon. « L'objectif de la formation des logisticiens que vous êtes est le niveau NTII, à savoir que dans un engagement moderne, un char immobilisé faute de maintenance, une arme indisponible faute d'entretien, une munition qui cale, c'est une mission qui échoue. Il va sans dire donc que votre stage vient à point nommé, d'autant qu'il

visé à supprimer ces points de rupture évoqués. Vous êtes la charnière entre le parc matériel et le combattant. C'est vous qui faites combattre, à l'instar de vos frères d'armes qui font vivre les forces, comme le dit notre devise : « Faire vivre et combattre », a-t-il assuré.

Il a invité, par ailleurs, les instructeurs et le personnel encadrant à ne ménager aucun effort pour être disponibles et pour transmettre, tout en évitant les bavures de quelque nature que ce soit. Le général de brigade, Fortuné Niakékélé, leur a demandé de se prendre au sérieux et de prendre les hommes en main car ils seront jugés au résultat.

Guillaume Ondze



Avis d'appel d'offres
N° 006/MEPSP/PROCLIMAT-UGP-CPM/26

Relatif à l'Accord(s)-Cadre(s) pour l'acquisition des fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien

1. La Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et un Don du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN) pour financer le Projet de Création des Activités Economiques Inclusives et Résilientes au Changement Climatique (ProClimat), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre de Commandes qui peuvent être attribuées en vertu de l'Accord-Cadre pour l'acquisition des fournitures de bureau, consommables informatique et produits d'entretien conclu à l'issue d'un Procédure Primaire de Passation de Marché.

2. L'Agence d'Acquisition conduit la Passation Primaire des Marchés en vue de conclure un Accord-Cadre. L'Agence d'acquisition est le seul Agence d'acquisition en vertu de l'Accord-Cadre. L'Agence d'acquisition sollicite des Offres sous plis scellés de la part des Soumissionnaires éligibles ayant des qualifications requises pour fournir les prestations conformément aux lots suivants :

-Lot 1 : Acquisition des fournitures de bureau

-Lot 2 : Acquisition des consommables informatiques

-Lot 3 : Acquisition des produits d'entretien

3. L'Accord-cadre à conclure sera : « à Utilisateur Unique ». L'Utilisateur Unique autorisé à acheter en vertu de l'Accord-Cadre est l'UGP-ProClimat.

4. L'Accord-Cadre à conclure sera : « à Fournisseurs Multiples ».

5. La conclusion de l'Accord-Cadre n'imposera pas d'obligation à l'agence d'acquisition, d'acquérir les fournitures par commandes. La conclusion de l'Accord-Cadre ne garantit pas qu'un Fournisseur qui a obtenu un AC sera attributaire de Commandes(s).

6. L'appel d'offres sera conduit par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de la Banque mondiale applicable aux Emprunteurs - « le Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révisée en : novembre 2017, Juillet 2018, novembre 2020, Septembre 2023 et en Février 2025 » et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

7. Les Soumissionnaires peuvent remettre une Offre pour chaque lot plus mais ne sera pas attributaire de plus de deux lots

8. L'Accord-Cadre est conclu pour une durée : d'un (1) an à compter de la durée indiquée dans l'Accord-Cadre.

9. La procédure de Passation primaire de marché établira un Accord-Cadre Fermé.

10. Les offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le dossier d'appel d'offres.

11. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet ProClimat, sise Impasse du croisement du Groupe Scolaire Remo et l'avenue Maréchal Lyautey, ex-Résidence Air Afrique-Brazzaville ; Tél : +242 06 696 16 10, Email : proclimatcongo@gmail.com, Brazzaville, République du Congo et prendre connaissance du Dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, de 9 heures à 16 heures tous les jours de lundi à vendredi.

12. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être retiré par tout Soumissionnaire intéressé en à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000 FCFA). La méthode de paiement sera en espèce contre un reçu de paiement.

13. Les Offres devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 Juin 2026 à 12 heures précises. La soumission des Offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute Offre arrivée après l'expiration du délai limite de dépôt des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse ci-dessous, le 22 juin 2026 à 13 heures précises.

14. Une attention particulière doit être portée au Règlement de Passation de Marchés qui exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur la propriété effective du bénéficiaire, en même temps que la publication de la notification de l'attribution de l'accord cadre, en utilisant le Formulaire de Divulgarion des Bénéficiaires Effectifs inclut dans le Dossier d'Appel d'Offres.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Impasse du croisement du Groupe Scolaire Remo et l'avenue Maréchal Lyautey, ex-Résidence Air Afrique-Brazzaville ; Tél : +242 06 696 16 10, E-mail : proclimatcongo@gmail.com, copie proclimatpassmarches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 22 mai 2026

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

AVIS DE DEMANDE DE COTATION (ADC) N°002/MEPSP/PROCLIMAT/UGP-CPM/26

Objet : ACCORD-CADRE POUR LA MAINTENANCE DES VEHICULES DE L'UGP ET DES BSP : MAINTENANCE PREVENTIVE (VIDANGE, CONTROLE TECHNIQUE), REPARATION D'URGENCE (DEPANNAGE 24/7), GESTION DE FLOTTE (PLANNING D'ENTRETIEN)

1. Contexte

La Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et un Don du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN) pour financer le Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre de Commandes qui peuvent être attribuées en vertu de l'Accord-Cadre pour la maintenance des véhicules de l'UGP et des BSP : maintenance préventive (vidange, contrôle technique), réparation d'urgence (dépannage 24/7), gestion de flotte (planning d'entretien).

Les offres devront comprendre la réalité des taxes sur les Marché Publics, sans besoin de majoration ni distinction, accompagnée du modèle de lettre de cotation, du Bordereau de prix, Quantitatif et Calendrier de livraison et lettre de marché et les offres doivent être valides pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt.

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 08 juin 2026 à 13H00. La soumission des offres par voie électronique « n'est pas » autoriser. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaiteront et des personnes

présentes à l'adresse ci-dessous le 08 juin 2026 à 14 heures 00.

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une demande de cotation telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale, version de septembre 2025 »

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance du dossier de cotation en envoyant un e-mail ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, Résidence Ex-Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo,

Email : proclimatpassmarches@gmail.com/ proclimatcongo@gmail.com,

Tél. + 242 : 06 696 16 10/06 498 97 25/

Fait à Brazzaville, le 22 mai 2026

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

COOPÉRATION

Brazzaville et Kinshasa vont actualiser leur accord judiciaire

La révision de l'accord de coopération judiciaire qui date de 1978 a été au cœur d'une séance de travail, le 21 mai à Brazzaville, entre les ministres de la Justice du Congo, Aimé Ange Wilfrid Bininga, et de la République démocratique du Congo (RDC), Guillaume Ngefa.

« L'accord de coopération judiciaire qui lie nos deux pays depuis 1978 présente aujourd'hui des faiblesses. Nous nous sommes engagés à l'actualiser », a expliqué le Garde des sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga.

Il est, en effet, question de prendre en compte les dispositions du droit international et régional, les évolutions enregistrées dans les deux pays, a-t-il poursuivi. L'actualisation de cet accord permettra d'encadrer plusieurs phénomènes criminels, notamment les infractions commises par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication. « Nos deux pays affichent la volonté d'aller vers une simplification des procédures dans le cadre des échanges d'expérience », a ajouté le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga.



Les deux ministres en charge de la Justice et leurs délégations respectives lors de la séance de travail/Adiac

Saluant les initiatives visant à renforcer la coopération judiciaire entre les deux Congo, le ministre d'État en charge de la Justice de la RDC, Guillaume Ngefa, a déclaré : « Nous avons ensemble décidé de mettre en place une équipe technique qui va, d'ici un ou deux mois, proposer un nouveau protocole qui tient compte de l'évolution du droit, de nos obligations internationales et des nouvelles technologies de la communication car les infractions numériques, y compris celles liées à l'intelligence artificielle, n'étaient pas prévues lorsque nous avions

signé cet accord en 1978 ». Par ailleurs, le ministre d'État Guillaume Ngefa a évoqué la possibilité de recevoir à Kinshasa des experts venus de Brazzaville pour le suivi des questions ayant été au menu de cette séance de travail. Son homologue Aimé Ange Wilfrid Bininga a abondé dans le même sens en soulignant que l'objectif à court terme est de mettre en place un groupe d'experts qui va proposer les premiers éléments qui faciliteront le travail entre les deux parties afin que la révision de l'accord se fasse le plus tôt possible.

Rominique Makaya

FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

Validation d'une première liste de soixante-dix projets prioritaires

Les chefs d'État et de gouvernement de la Commission climat du bassin du Congo (CCBC), réunis le 12 mai à Nairobi, au Kenya, ont franchi une nouvelle étape dans l'opérationnalisation du Fonds bleu pour le bassin du Congo. Au terme de ce quatrième sommet, les dirigeants africains ont validé un premier portefeuille de près de soixante-dix projets prioritaires estimés à plus de 6 milliards de dollars américains, soit 3351 milliards FCFA.

Le sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CCBC a donné mandat à son secrétariat exécutif et à la Banque de développement des États de l'Afrique centrale pour présenter les projets aux bailleurs de fonds et investisseurs lors de la table ronde de Brazzaville, en marge des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement. Avec l'adoption des textes réglementaires, la mise en place des organes de gouvernance et l'approbation du programme de projets prioritaires, le Fonds bleu pour le bassin du Congo entre désormais dans sa phase opérationnelle.

Cette rencontre de haut niveau s'est tenue à l'initiative conjointe du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, également président de la CCBC, et du président kenyan, William Ruto, président du Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique. Le Royaume du Maroc était représenté par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, mandaté par le roi Mohammed VI. Le sommet a également enregistré la participation exceptionnelle du président de l'Union des Comores, Azali Assoumani, dont le pays est membre de la Commission climat des États insulaires d'Afrique, organisation sœur de la CCBC.

Avant la tenue du sommet, Nairobi avait déjà accueilli, les 9 et 10 mai, les réunions des points focaux de la CCBC,

élargies aux experts en finance, ainsi que le Conseil des ministres. Ces assises préparatoires ont permis d'affiner les principales décisions soumises à l'approbation des chefs d'État. Au cœur des échanges figurait la préparation de la première table ronde des bailleurs de fonds destinée au financement du plan d'investissement du Fonds bleu pour le bassin du Congo.

Sur recommandation du Conseil des ministres, les chefs d'État et de gouvernement ont adopté les textes réglementaires relatifs aux organes de gestion et de contrôle du Fonds bleu. Il s'agit notamment de l'Assemblée des financeurs, du Comité exécutif, du Conseil d'administration, du Comité d'investissement, du secrétariat permanent et du Comité technique. Les dirigeants ont également entériné la nomination du ministre congolais des Finances, du Budget et du Portefeuille public à la présidence du Comité exécutif, tandis que le secrétaire de cabinet kenyan, chargé du Trésor national et de la Planification économique, assurera la vice-présidence.

Considéré comme le premier poumon écologique mondial et la plus vaste zone économique du continent africain, le bassin du Congo dispose ainsi d'un mécanisme financier autonome destiné à soutenir les projets liés à la protection de l'environnement, à l'adaptation climatique et au développement durable.

Fiacre Kombo

CHRONIQUE

Brazzaville, la belle aux mille visages

À bord du fleuve Congo, lorsque le soleil décline et que les eaux prennent des reflets d'or et de cuivre, Brazzaville semble suspendue entre mémoire et modernité. Ville chantée par les musiciens, célébrée par les poètes, racontée par les anciens comme une femme élégante et capricieuse, la capitale congolaise demeure cette cité aux multiples visages où les joies populaires côtoient les angoisses urbaines.

Brazzaville la verte. Brazzaville la belle. Brazzaville la centenaire. Une ville qui regarde le fleuve depuis plus d'un siècle, observant les eaux glisser comme le temps qui emporte les générations sans jamais effacer l'âme des quartiers. Ici, le fleuve n'est pas seulement un décor : il est une respiration, une mémoire vivante, un miroir immense où se reflètent les lumières de Kinshasa la voisine.

La capitale du Congo porte encore les traces de son passé d'ancienne capitale de l'Afrique équatoriale française. Dans ses avenues et ses rues survivent les noms des départements, des districts et des villages du pays. À Poto-Poto, les langues se croisent comme les générations ; à Baongo,

les sapeurs transforment les trottoirs en podiums ; à Moungali, les marchés, les ateliers et les maquis racontent la débrouille quotidienne d'une jeunesse qui refuse de sombrer.

Mais Brazzaville, c'est surtout la nuit. Une nuit chaude, bruyante, musicale, traversée de rires et de nostalgie. Jadis, les enseignes mythiques illuminaient les soirées : les « cinq sur cinq », les bars-dancings où les couples glissaient lentement au rythme de la rumba. On allait écouter les orchestres jusqu'à l'aube dans les boîtes de nuit, entre les mélodies de Pamélo Mounk'a, Cosmos Moutouari et Youlou Mabiala, les souvenirs de M'bilia Bel, les classiques de la rumba et les échos des chansons françaises venues de l'autre rive du monde. Les vieux Brazzavillois parlent encore avec émotion des ambiances de Bana Poto-Poto, de l'espace Faignond, de Petit Chose à Talangaï, des espaces de danse où le folklore national rencontrait le blues et la musique moderne.

Dans les boîtes de nuit, la jeunesse danse comme pour défier le lendemain. À Talangaï ou dans les quartiers nord, les jeunes improvisent leurs propres scènes de fête, entre révolte et

insouciance. On danse pour oublier le chômage, les coupures d'électricité, les frustrations sociales. On danse parce qu'à Brazzaville, la musique est parfois le dernier refuge contre le silence.

Pourtant, derrière les lumières de la nuit, la ville porte aussi ses blessures. Les embouteillages interminables transforment certaines avenues en longues files d'attente où les klaxons remplacent les conversations. À partir de seize heures, rejoindre les quartiers périphériques devient une épreuve. Les ruelles étroites, les routes dégradées et l'urbanisation anarchique rappellent que la ville grandit plus vite que ses infrastructures. Entre le centre-ville moderne et certains quartiers oubliés, la fracture urbaine saute aux yeux.

Et malgré tout, Brazzaville conserve son élégance. Ses grands hôtels accueillent diplomates, hommes d'affaires et voyageurs de passage. Dans les restaurants feutrés du centre-ville, les débats politiques continuent longtemps après la fermeture des bureaux. On y parle football, pétrole, musique, élections, amour et avenir du pays autour d'un verre de vin, d'un whisky ou d'un plat de poisson braisé.

La ville possède aussi ses monuments

et ses lieux symboliques : la Case de Gaulle, la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, la Basilique Sainte-Anne, le majestueux Pont du 15-Août-1960, ou encore le mythique Marché Total, et désormais les deux tours jumelles de Mpila, sans oublier le viaduc qui sert de pont entre l'ancienne et la nouvelle ville où bat le cœur populaire de la capitale.

À la veille des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement, cette chronique veut rappeler aux visiteurs que Brazzaville n'est pas seulement une capitale administrative ou diplomatique. Elle est une ville de mémoire, de musique, d'ambiance et d'humanité. Une ville imparfaite mais profondément vivante, où les nuits chantent encore malgré les difficultés du quotidien.

Brazzaville demeure cette femme coquette assise au bord du fleuve, regardant passer le temps avec dignité, musique et mélancolie. Une ville qui danse encore, même lorsque la nuit devient lourde. Une ville où les rêves survivent dans les bars, les chansons, les avenues et les regards. Une ville qu'on critique souvent, mais qu'on finit toujours par aimer.

Emmanuel Mbengue

ELIMINATOIRES DE LA CAN 2027

Les Diabes rouges vus par les sélectionneurs adverses

Au terme du tirage au sort des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN) ayant placé le Congo dans le groupe G avec pour adversaires les Comores, le Cameroun et la Namibie, les sélectionneurs de ces deux derniers pays ont dévoilé leurs ambitions tout en présentant le Congo comme un adversaire à prendre très au sérieux.

« Je dirais que c'est un groupe équilibré, mais chaque fois que le Cameroun s'est concentré sur son jeu, les choses se sont toujours bien passées. Ce sont donc des équipes que nous devons prendre très au sérieux. Il n'y a plus de «petits poucets» en football : toutes les équipes sont sur un pied d'égalité ; maintenant, c'est à nous de faire le travail », a déclaré David Pagou du Cameroun, sur le site officiel de la Confédération africaine de football (CAF).

Et d'ajouter : « Le Congo n'est pas une équipe à prendre à la légère non plus. C'est maintenant à nous de nous concentrer sur nous-mêmes. Nous aborderons chaque match avec l'objectif de le gagner, car chaque équipe est une force avec la-



Les Diabes rouges à prendre au sérieux, selon les adversaires/Adiac

quelle il faut compter. La perspective de jouer contre le Cameroun sera une motivation supplémentaire pour chaque nation ».

Le sélectionneur namibien, Collin Benjamin, reste lui aussi convaincu que c'est un bon tirage pour son équipe.

« C'est un bon tirage. Le Cameroun est une puissance du football africain, mais nos statistiques face à cette équipe sont encourageantes. Le Congo compte des joueurs athlétiques et nous sommes impatients de les affronter. Pour nous, l'accent sera mis sur la préparation, la discipline et le travail acharné. À ce stade, chaque équipe mérite le respect, mais nous croyons aussi en nos propres qualités et en notre capacité à rivaliser. Les joueurs sont motivés et désireux de bien représenter leur pays. Notre objectif est de nous battre pour la qualification et de rendre la nation fière », a-t-il indiqué sur le site de la CAF.

Les déclarations de ces deux sé-

lectionneurs sont une preuve irréfutable que le football du continent a évolué et il n'y a plus de petites équipes. Et chaque détail compte.

Le Congo, faut-il le rappeler, contrairement à ces deux nations, n'a plus disputé une phase finale de la CAN depuis 2015, année au cours de laquelle il avait atteint les quarts de finale en Guinée équatoriale. La crise que traverse son football pourrait être un sérieux handicap pour les joueurs locaux. Pour bâtir une équipe compétitive, les joueurs doivent être en activité. Encore faut-il trouver un sélectionneur. Pour l'instant, son identité n'est pas connue.

Le calendrier des Diabes rouges

Les Diabes rouges qui connaissent déjà les dates et la chronologie de leur rencontres devraient se montrer à la hauteur pour enfin briser le plafond de verre.

Les Diabes rouges entameront leur campagne éliminatoire en déplacement face à « The Brave Warriors » de la Namibie le 21 septembre à Windhoek. Ils recevront les Lions Indomptables du Cameroun le 6 octobre dans le cadre de la deuxième journée.

Lors de la troisième journée, le Congo effectuera le déplacement de Moroni pour y affronter le 9 novembre les Comores avant de recevoir « Les Coelacanthes », la même sélection des Comores le 17 novembre pour le dernier match de l'année 2026 comptant pour la quatrième journée.

Les Diabes rouges débiteront 2027 en accueillant « The Brave Warriors » de la Namibie le 22 mars avant de boucler par un match décisif le 30 mars contre les Lions Indomptables du Cameroun dans le cadre de la sixième journée.

Les deux premiers de ce groupe G seront qualifiés pour la phase finale.

James Golden Eloué

BOXE

Gaétan Nkodia réélu président de la fédération

Gaétan Nkodia a été réélu président de la Fédération congolaise de boxe au terme de l'assemblée générale électorale qui s'est déroulée, le 17 mai, à Brazzaville.



Gaétan Nkodia réélu./DR

Le président reconduit a promis de poursuivre le travail qu'il avait amorcé lors du précédent mandat. « C'est avec beaucoup de joie que nous acceptons cette victoire. C'est aussi un challenge. Nous allons donc continuer le travail que nous avons amorcé et, cela, avec la participation de tout le monde. Pour moi, tout le monde devrait participer à l'émancipation de notre noble art », a déclaré Gaétan Nkodia. Et de poursuivre : « Nous allons travailler avec tous ceux qui aiment ce sport car, pour nous, c'est la boxe qui gagne aujourd'hui. C'est une victoire de tout le monde. Notre combat, c'est de travailler même avec ceux qui n'ont pas été élus pour faire avancer les choses ».

Gaétan Nkodia sera aidé dans l'exercice de ses fonctions par Bruno Ngouabi et Elias Mfoudi, respectivement premier et deuxième vice-président. Le poste de troisième vice-président reste à pourvoir. Alain Ikiti est le quatrième vice-président. Maurice Massamba est réélu secrétaire général avec pour adjoint Mabiala Moukoko. Merile Moussavou est la trésorière générale avec pour adjoint Tony Mbeté. Aimé Patrick Lissassi et Yvon Djimbi sont les membres. Florent Goolfed Mboundou est membre du commissariat aux comptes.

J.G.E.



Avis d'appel d'offres No. Congo BU_26_RFGS_2013527
Recrutement de deux (02) consultants nationaux pour la réalisation des contrôles ponctuels de la chaîne d'approvisionnement et de l'évaluation ciblée des établissements de santé (t-HFA) en République du Congo.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'actuelle subvention GC7 du Fonds Mondial de lutte contre le Paludisme, le VIH-Sida et la Tuberculose, CRS veut recruter deux (02) consultants nationaux (profil junior et sénior) pour réaliser les contrôles ponctuels de la chaîne d'approvisionnement et de l'évaluation ciblée des établissements de santé (t-HFA) en République du Congo.

Profil des candidats recherchés :

- Être titulaire d'au moins un master / maîtrise en santé publique, démographie, biostatistique, statistique, ou tout autre domaine technique connexe.
- Familiarité avec les logiciels de saisie et de gestion des données ;
- Solides compétences en analyse statistique ;
- Compétences avérées en matière de production et d'utilisation d'informations stratégiques sur la santé, notamment en matière de statistiques sanitaires et d'analyse de données, y compris le suivi et l'évaluation ;

Dossier à fournir :

Les dossiers de candidature devront inclure :

- L'offre administrative constitué du NIU, du RIB et de l'engagement du soumissionnaire à respecter la charte éthique CRS (Voir dossier d'appel d'offre)
- L'offre technique constitué du CV, de l'approche méthodologique, des copies des diplômes, du programme d'exécution et des évidences d'expériences précédentes.
- L'offre financière précisant les éléments de coûts conformément aux procédures des projets du Fonds mondial dont les honoraires, les primes, les frais de déplacements et autres liés à la logistique ainsi que les modalités de paiements.

Lieu et durée :

Lieu : Brazzaville, République du Congo

Durée de réalisation de la mission : 3 mois

Tout candidat désireux d'avoir le dossier d'appel d'offre peut adresser sa requête à l'adresse cg_procurement@crs.org copie bidcg@crs.org. Pour toute demande de clarification les candidats peuvent appeler le 05 699 78 39.

Date limite de réception des offres : 05 juin 2026 à 12 heures.

TAEKWONDO

Arbitres, entraîneurs et acteurs de la discipline en formation

Un stage national d'arbitrage et de coaching a lieu du 19 au 21 mai au Complexe sportif Urban sport de Pointe-Noire, à l'initiative de la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae). Prélude à l'activité, Tarik Benradi, expert international et formateur, président de la commission d'arbitrage de l'Union africaine de taekwondo (UAT), a animé le 18 mai un point de presse en compagnie d'Adel Rihan, président de la fédération, pour fixer l'opinion sur cette activité.



La photo de famille à la fin du point de presse de Tarik Benradi/Adiac

Le stage s'inscrit dans le cadre du programme initié par l'UAT que dirige le président Ide Issaka. Il a pour but de renforcer les compétences techniques et arbitrales des participants et permettre ainsi d'avoir dans le futur des arbitres internationaux qui peuvent exceller au niveau mondial.

« Je remercie la Fédération congolaise de taekwondo et son président pour l'accueil chaleureux fait à ma modeste personne. Par la motivation des

arbitres, entraîneurs et acteurs du taekwondo à participer à cette session, je sens déjà l'adhésion au programme. C'est donc un motif de satisfaction pour la réussite de ce stage », a dit Tarik Benradi, ajoutant: « Le stage durera trois jours dont deux pour la formation et le troisième sera consacré à l'évaluation ».

Signalons que ce stage qui va alterner théorie et pratique mettra l'accent sur les nouvelles règles et

lois introduites récemment par la world taekwondo.

En tant que dirigeant de club et aussi président de la Fécotae, Adel Rihan a toujours mis en avant la formation comme base du développement de la discipline au Congo. Les résultats élogieux obtenus par les jeunes taekwondoïnes régulièrement dans les compétitions africaines et internationales en sont la parfaite illustration.

Hervé Brice Mampouya

Me Loïck Okamba veut redynamiser la ligue de Brazzaville

Elu le 16 mai président de la ligue départementale de taekwondo de Brazzaville, en présence des représentants des structures hiérarchiques et des autres membres du bureau, Me Loïck Hervé Nziengue Okamba a promis de travailler pleinement pour le rayonnement et le développement de cette discipline.

Après avoir traversé une zone de forte turbulence marquée par l'absence de compétitions officielles, le taekwondo revient sur la scène sportive au niveau de Brazzaville. L'engagement et le dynamisme des nouveaux dirigeants de la ligue augurent une bonne suite pour ce sport de combat.

Le nouveau bureau, essentiellement composé des acteurs de cette discipline et de quelques spécialistes, compte tout mettre en œuvre pour faire de Brazzaville le miroir du taekwondo congolais.

Dans son projet de développement sportif, Loïck Hervé Okamba souhaite implanter ce sport dans tous les arrondissements de la vile capitale. « Mon projet est tellement vaste que nous visons, entre autres, la redynamisation de la pratique du taekwondo en restaurant



Le nouveau président de la ligue de Brazzaville/Adiac

et incitant sa pratique dans les écoles. Nous devons organiser des compétitions et créer des sous-ligues. Nous demandons aux instructeurs des clubs de bien préparer les athlètes puisque nous avons de grands challenges », a-t-il expliqué.

Pour réussir ce pari, cet ancien champion du Congo, instructeur de plusieurs clubs et pur produit du taekwondo va devoir compter sur l'ap-

port des autres membres du bureau comme. Il s'agit notamment du 1^{er} vice-président, Kiya-Kiya Kassamba; du 2^e vice-président, Jérémie Junior Edgard Nguesso; ainsi que du 3^e vice-président, Eric Néhémie Moutsemo. Le secrétaire général, Ousmane Niangadou; et le trésorier général, Jocelyn Ngoulou, apporteront aussi leur savoir-faire, tout comme Ruth Niakékélé, Rugel Malanda, et Gildas Malonga qui font partie du bureau en qualité respectivement de 1^{er} et 2^e commissaire aux compte puis de premier membre.

Notons que cette mise en place de la ligue départementale de taekwondo de Brazzaville émane de la vision fédérale consistant à renouveler les instances sous tutelle et à relancer la pratique de cet art martial.

Rude Ngoma

HUMEUR

Le déplacement urbain, un vrai casse-tête

Que ça soit à Brazzaville ou à Pointe-Noire, les lamentations et grincements de dents sont les mêmes, car chaque jour qui passe en tout rien ne s'arrange et les moyens de transport privés dictent leur loi aux populations selon leur humeur du jour.

Le prix de la course de bus ou de taxi-moto va du simple au double car ces conducteurs continuent de fouler aux pieds les prix de course de la course fixe par les pouvoirs publics en collaboration avec leurs syndicats. A Brazzaville par exemple pour aller de Massengo jusqu'au centre-ville, tout habitant qui emprunte un bus, un taxi ou une Moto-taxi doit dépenser près de 3000 FCFA. La même réalité est constatée aussi au niveau de la ville océane, car chaque Ponténégrin qui veut se déplacer jusqu'à la mairie centrale doit avoir plus de 3500fcfa dans sa poche, sinon il est débarqué au cours du trajet.

Ainsi donc la question que l'on se pose est la suivante quand prendra fin ce calvaire que vivent les populations dans les deux grandes villes notamment celle de Brazzaville et de Pointe-Noire

A dire vrai, les conducteurs de ces différents engins de transport ne s'inquiètent de rien et quand ils sont interrogés ils répondent avec arrogance, dites aux pouvoirs publics d'inonder les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire de nombreux moyens de transport en commun, sinon cette réalité ne changera pas.

Il devient urgent et clair que cette réalité de transport que vivent des habitants de nos grandes villes changent car celle-ci a des répercussions sur des différents rendements au niveau des entreprises publiques et privées. Il va sans dire que cette situation cause de nombreux cas d'absentéisme dans plusieurs services.

Que dire surtout pour des enfants sont dans des classes d'examen d'Etat à savoir le CM2, la troisième et la terminale abordent le dernier virage pour arriver aux différentes dates butoirs desdits examens/.

Nombreux de ces élèves sont dans des arrêts de bus jusqu'aux heures tardives de la matinée et ils repartent à la maison sans assister au cours programmés dans la journée à cause des caprices des conducteurs de ces engins.

Ceci étant, il est urgent voir même l'une des priorités des gestionnaires de nos deux villes puissent voir cette question douloureuse du déplacement urbain caar elle se pose avec acuité ces derniers temps.

Ce font ces conducteurs de ces engins de transport en commun, n'est ni moins ni plus une vrai-antivaleur qui devrait s'arrêter au plus vite, car le pays a bel et bien des mesures normatives prises sur les transports en commun et de l'autre côté les pouvoirs publics devraient créer des stratégies pour mettre fin à cette situation.

A bon entendeur salut.

Faustin Akono

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mouanda-Tsimba Nathiva. Je désire désormais être appelée Bereca-Tati Jemima Gabrielle. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

NÉCROLOGIE



La famille Etou informe les parents, amis et connaissances du décès de leur fils, père et oncle Etou Ibrahim Mansour survenu le vendredi 15 mai 2026 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à la rue kintélé bis n°3 sur l'avenue de l'Intendance.

ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BAD

Enjeux et perspectives pour l'Afrique

Les travaux des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), prévus du 25 au 29 mai à Brazzaville, constituent un événement majeur pour le développement économique du continent. À la veille de l'ouverture de ces assises, le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, a reçu le président du Groupe de la BAD, Sidi Ould Tah, afin d'échanger sur les préparatifs et les enjeux de cette rencontre.

Les discussions de la 61e Assemblée annuelle de la BAD et de la 52e Assemblée annuelle du Fonds africain de développement, qui marquent le retour de l'institution financière panafricaine en terre congolaise après plusieurs années, s'annoncent comme un moment déterminant pour l'avenir du continent africain. Lors de sa rencontre avec le chef de l'Etat congolais, Dr Sidi Ould Tah a fait le point sur les préparatifs ainsi que sur les grands thèmes qui seront abordés.

Ces assises vont se concentrer sur la mobilisation des ressources financières. « *Nous sommes très confiants que ces assemblées seront un très grand succès, non seulement pour la BAD et la République du Congo, mais pour toute l'Afrique* », a affirmé Dr Ould Tah, soulignant l'importance des discussions axées sur le financement des projets priori-



Tête-à-tête entre Denis Sassou N'Guesso et Dr Sidi Ould Tah/DR

taires du continent. Le montant global de ces besoins est estimé à plus de 400 milliards de dollars par an, alors que les financements disponibles peinent à atteindre ce volume.

La tenue de ces assemblées annuelles de la BAD à Brazzaville, dont le Congo préside le Conseil des gouverneurs de cette institution, offre une opportunité unique d'examiner sérieuse-

ment la question de la mobilisation des fonds. Les chefs d'Etat et les bailleurs de fonds présents auront l'occasion de s'engager dans des discussions sur les réformes nécessaires pour

transformer la BAD, selon son patron, en une institution plus dynamique et mobilisatrice des ressources pour l'Afrique. « *Nous comptons mobiliser davantage de ressources en collaboration avec le gouvernement congolais pour soutenir le Plan national de développement de la République du Congo* », a assuré Dr Sidi Ould Tah.

Ce rendez-vous s'inscrit dans un nouveau contexte pour le président Denis Sassou N'Guesso, qui entame un nouveau mandat avec un Plan de développement orienté vers la transformation structurelle de l'économie nationale. Les assemblées de la BAD pourraient donc représenter une étape décisive pour le Congo et pour tous les pays africains engagés dans la quête d'un meilleur avenir économique sur le continent.

Fiacre Kombo

Gouverneurs et dirigeants d'institutions financières se rencontrent

La capitale de la République du Congo accueille, du 25 au 29 mai, les 61es Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) couplées à la 52e Assemblée du Conseil des gouverneurs du Fonds africain de développement (FAD), sur le thème : « Mobiliser des ressources à grande échelle pour le financement du développement de l'Afrique dans un monde fragmenté ».

Premières assemblées du nouveau président de la BAD, le Dr Sidi Ould Tah, ayant succédé en mai dernier au Nigérien Akinwumi Adesina, la rencontre de Brazzaville rassemblera plus de 3 000 participants, parmi lesquels des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres des Finances et des gouverneurs de banques centrales des 81 pays membres de l'institution, des dirigeants d'institutions financières et de développement, des représentants de groupes de réflexion, de la société civile, du secteur privé, des universitaires et des leaders d'opinion. Elles visent à promouvoir une meilleure mobilisation de ressources pour accélérer le développement de l'Afrique.

« *Derrière cette thématique, le Congo a sa vision complémentaire qui est celle de bâtir des infrastructures de transport et d'énergie résilientes et durables pour promouvoir l'intégration*

africaine », déclarait le ministre congolais de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective, Ludovic Ngatsé, par ailleurs président du Conseil des gouverneurs, dans une interview accordée à la presse nationale quelques jours avant l'ouverture des travaux.

Événement statutaire le plus important de l'institution, ces assemblées se tiennent dans un contexte international actuel marqué par une baisse significative de l'aide publique au développement. A ce titre, elles permettront aux actionnaires du Groupe de la BAD de dresser le bilan des progrès accomplis au cours de l'année écoulée et de réfléchir à la mise en œuvre des nouvelles priorités des quatre points cardinaux, piliers du développement durable de l'Afrique appelée à innover, identifier et, surtout, mobiliser ses propres ressources pour financer son développement, notamment grâce à la

Nouvelle architecture financière africaine proposée par le Groupe de la BAD.

Tribune unique sur des questions clés concernant le développement de l'Afrique pour les représentants des gouverneurs et l'ensemble des participants, les assises de Brazzaville offrent une occasion aux dirigeants africains et aux actionnaires du Groupe, aux représentants de la société civile et du secteur privé de débattre des enjeux économiques de l'heure.

« *Ces Assemblées tombent très bien pour le Congo, parce que nous sommes au début d'un quinquennat qui veut dire un nouveau Programme national de développement qui intègre une nouvelle vision qui est celle de Congo 2063* », a estimé le ministre Ludovic Ngatsé.

Durant ces Assemblées, il sera également question de statuer sur la création d'une future banque de financement des infrastructures. Une initiative

visant à laisser les petits projets aux banques de développement régionales afin que la BAD se consacre beaucoup plus aux projets transformateurs de l'Afrique.

Outre les réunions statutaires des gouverneurs du Groupe, la Banque et le pays hôte organiseront plusieurs événements de partage de connaissances.

Quelles perspectives de croissance pour 2026-2027 ?

Lors des dernières Assemblées annuelles à Abidjan, la BAD projetait les taux de croissance pour l'Afrique en 2025 et 2026 qui devraient dépasser la moyenne mondiale ainsi que celle des autres régions, à l'exception de l'Asie émergente et en développement.

Toutefois, soulignait l'institution, les perspectives de croissance varient considérablement selon les régions. L'Afrique de l'Est arrivant en tête avec une croissance projetée de 5,9 % en 2025-2026, portée par la résilience de

l'Éthiopie, du Rwanda et de la Tanzanie. L'Afrique de l'Ouest maintient une croissance solide de 4,3 %, tirée par la mise en production de nouveaux gisements de pétrole et de gaz au Sénégal et au Niger.

S'agissant de l'Afrique centrale, la croissance devrait ralentir à 3,2 % tandis que l'Afrique australe ne progresserait que de 2,2 %. D'après le rapport annuel de la Banque sur les performances et perspectives macroéconomiques du continent, présenté en 2025 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en marge des 60es Assemblées annuelles, d'importants défis persistent.

Créée le 4 août 1963 à Khartoum, au Soudan, la BAD dont le siège est basé à Abidjan vise à contribuer au développement économique et social des pays membres de la région, en mobilisant des ressources pour promouvoir les investissements dans divers secteurs.

Guy-Gervais Kitina